



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHL
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0782

Giovedì 16.12.2010

Sommario:

- ◆ **LE LETTERE CREDENZIALI DEGLI AMBASCIATORI DI: NEPAL, ZAMBIA, ANDORRA, SEYCHELLES, MALI**
- ◆ **DISCORSO DEL SANTO PADRE AGLI AMBASCIATORI IN OCCASIONE DELLA PRESENTAZIONE COLLETTIVA DELLE LETTERE CREDENZIALI**

◆ **LE LETTERE CREDENZIALI DEGLI AMBASCIATORI DI: NEPAL, ZAMBIA, ANDORRA, SEYCHELLES, MALI**

LE LETTERE CREDENZIALI DEGLI AMBASCIATORI DI: NEPAL, ZAMBIA, ANDORRA, SEYCHELLES, MALI

- DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DEL NEPAL PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIG. SURESH PRASAD PRADHAN
- DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DI ZAMBIA PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR ROYSON MABUKU MUKWENA
- DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DI ANDORRA PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR MIQUEL ÀNGEL CANTURRI MONTANYA
- DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DELLE SEYCHELLES PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. LA SIGNORINA VIVIANNE FOCK TAVE
- DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DEL MALI PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR BOUBACAR SIDIKI TOURÉ

Alle ore 11 di questa mattina, nella Sala Clementina del Palazzo Apostolico Vaticano, il Santo Padre Benedetto

XVI ha ricevuto in Udienza, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali, le Loro Eccellenze i Signori Ambasciatori di: Nepal, Zambia, Andorra, Seychelles e Mali.

Di seguito pubblichiamo i discorsi consegnati dal Papa agli Ambasciatori degli Stati sopra elencati, nonché i cenni biografici essenziali di ciascuno:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DEL NEPAL PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIG. SURESH PRASAD PRADHAN

Mr Ambassador,

In welcoming you to the Vatican and accepting your Letters of Credence as Ambassador of the Federal Democratic Republic of Nepal to the Holy See, I wish to express my satisfaction at the cordial relations which we continue to enjoy. I am grateful to you for transmitting the courteous greeting of your President, Mr Ram Baran Yadav, and in return I would ask you kindly to convey my own good wishes to him and to all the people of the Federal Democratic Republic.

Recent years have seen much change in your nation as Nepal's leaders have sought to chart a new political course for the benefit of her people. In this regard, among the most important tasks is the drafting of a new Constitution. Ensuring the legal guarantees of civil and political rights, as well as guaranteeing those of an economic, social and cultural nature, is surely one of the most delicate and demanding undertakings in any nation's political life. For this reason, the Holy See is hopeful that once present difficulties are overcome, the Constituent Assembly will be able to complete its work and contribute in this way to ensuring a stable, harmonious and prosperous future.

The Holy See is pleased to note the expressions of commitment to democratic ideals and norms found in the interim political arrangements currently in force in your country. These include the wish to promote competitive multi-party democracy, civil liberties and fundamental human rights, adult enfranchisement, periodic elections, press freedom, an independent judiciary and the rule of law. It is acknowledged that much still needs to be done to consolidate these good intentions, but the public expression of such a commitment by Nepal's leaders already bodes well.

As Your Excellency is aware, of the over one million Christians in your country, the Catholic Church numbers very few souls and yet, through her institutions, she has sought to make a significant contribution to the well-being of all your citizens. The Church's charitable agency *Caritas* runs a variety of projects in poorer areas and takes care of refugees. Spurred by the love of Jesus Christ (cf. *2 Cor* 5:14-15), the Church is always ready and willing to do whatever she can to help those in distress, irrespective of their race, colour or creed.

While the Catholic Church can trace her first contacts with Nepal back to the seventeenth and eighteenth centuries, over the past seventy years she has been particularly active in the service of the people through her hospitals, welfare organizations and schools. I am pleased to note the freedom in which these important institutions operate and the respect in which they are held. It is greatly to be hoped that your Government will continue to be supportive of the Church's presence in health and education and ensure that human rights in general and religious freedom in particular are duly respected.

In contrast to the Nepalese people's long tradition of tolerance, a few regrettable incidents of violence against the lives of Catholics have occurred in recent years, as well as damage to church property. Let me express the hope that a spirit of tolerance will prevail, and that cooperation for the general good and reconciliation through dialogue will be strengthened and will continue to mark the brotherly relations between Nepalese Catholics and their fellow citizens of other religions.

Finally, Mr Ambassador, I am confident that the cordial relations already existing between the Holy See and Nepal will do much to promote such fraternity, respect and dialogue. In offering my good wishes at the beginning of your mission as Ambassador to the Holy See, I assure you of the readiness of the Roman Curia to assist you

in your high office. Upon you and upon all the people of Nepal I invoke an abundance of divine blessings.

S.E. il Signor Suresh Prasad PRADHAN

Ambasciatore del Nepal presso la Santa Sede

È nato a Tansen, Palpa, Lumbini Zone, il 3 settembre 1952.

È sposato ed ha due figli.

Laureato in Scienze dell'Educazione (1974), si è successivamente specializzato in Amministrazione Pubblica (1989) ed in Legge (1993) presso la *Tribhuvan University*, Katmandu.

Ha svolto le seguenti attività: Docente presso la *High School* di Tansen, Talpa (1972-1977); Supervisore della *High School* presso il Ministero dell'Educazione (1977); Supervisore della *High School* a Dhading, Gulmi, Rupandehi e Syangja (1977-1982); Ufficiale del Settore tecnico presso il Direttorio educativo regionale Pokhara (1982-1984); Ufficiale di Sezione presso il MAE (1984-1988); Primo Segretario (1988-1992) e successivamente Incaricato d'Affari a.i. dell'Ambasciata in Myanmar (1990-1992); Sotto Segretario presso il MAE (1995); Direttore di Dipartimento presso il MAE; Direttore del Segretariato della SAARC a Katmandu (1996-1999); Sotto-Segretario del Ministro degli Affari Esteri (1999-2000); Vice Capo del Protocollo (2000-2001) nonché Sotto Segretario e, successivamente Segretario aggiunto presso il MAE (2003); Ministro e Vice Capo Missione in Cina e successivamente incaricato d'Affari a.i. della medesima Missione Diplomatica (2003-2007); Segretario aggiunto presso il MAE e Portavoce del medesimo Ministero (2007-2009).

Attualmente è Ambasciatore nella Repubblica Federale di Germania, ove risiede.

Oltre il newari (madre lingua), parla inglese, nepali e hindi.

[01779-02.01] [Original text: English]

• DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DI ZAMBIA PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR ROYSON MABUKU MUKWENA

Your Excellency,

I am pleased to welcome you to the Vatican and to accept the Letters of Credence by which you are accredited Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Zambia to the Holy See. I thank you for the greetings which you have brought from President Rupiah Bwezani Banda, and I gladly reciprocate with my own good wishes and the assurance of my prayers for His Excellency and for all the beloved people of Zambia.

The Holy See values its diplomatic relations with your country as an important instrument for achieving mutual cooperation for the spiritual, moral and material good of all Zambians. Indeed, with the cooperation of men and women of good will throughout Africa, the Church works for the promotion of a moral, legal and social equilibrium among the members of the human family. Through her various social, developmental and charitable works, she fosters a balanced realization of the rights and duties of individuals and of society as a whole. She seeks to draw attention to the need for justice, solidarity and harmony, always with a special care for the poorer and weaker members of society. The Church is therefore proud of the example of Christian men and women who bring honour to their country and its institutions by selflessly pursuing the common good and teaching others to do the same, rising above local, regional or ethnic concerns.

It is a source of particular satisfaction that Zambia's laws continue to respect and defend the dignity of every human life from conception. Powerful influences, many from beyond Africa, seek to place limitations on the right to life, seeing it as somehow restricting the freedom of others. Yet, for her part, the Church affirms that the right to life of the innocent is inviolable, and must take precedence over all other supposed rights. In doing so, she draws attention to an objective moral principle, rooted in the natural law, the content of which is accessible to right reason and is not dependent upon political choices or social consensus (cf. *Address to Representatives of British Society*, London, 17 September 2010). It is greatly to be hoped, Mr Ambassador, that Zambia will continue to foster due respect for the rights of every human being without exception, in harmony with the duty to protect life from conception to natural death in the manner of a truly Christian country.

Turning to the question of economic development, presently there appear to be encouraging signs of improvement in your country, particularly in the agricultural sector. With economic growth, funds have become

available for important development projects, particularly in the extension of adequate sanitary conditions. The nation has been making significant progress in this area, as reflected in lower infant and maternal mortality rates and other areas related to health. Improvements too in infrastructure, the availability of suitable housing, the struggle against corruption and the extension of educational opportunities are indispensable for the economic, social and cultural progress of your country. Likewise, due attention must always be given to the needs of the less fortunate. It is to be hoped that a diversified economic structure will be encouraged, as well as an increase in the number of small enterprises since, "alongside macro-projects, there is a place for micro-projects and above all there is need for the active mobilization of all the subjects of civil society" (cf. *Caritas in Veritate*, 47).

I am pleased to note that the Church in your country has been contributing positively in the fields of education, development and health care, especially in the struggle against malaria and HIV/AIDS. Be assured that she will continue to be actively involved in promoting the health of the population with a strong emphasis on prevention through education. Long-lasting health improvements will be achieved through formation in moral responsibility and solidarity, and in particular through faithfulness in marriage. In this way, the Church works to encourage a greater sense of integrity on the part of individuals and the building of a society which truly cherishes life, the family and the wider community.

Allow me to conclude these welcoming remarks by reiterating my good wishes and prayers for Zambia and her people. As you begin your mission, Mr Ambassador, I assure you that the various departments of the Roman Curia will be happy to assist you. Upon you and your family and upon all Zambia's citizens I cordially invoke Almighty God's abundant blessings.

S.E. il Signor Royson Mabuku MUKWENA Ambasciatore di Zambia presso la Santa Sede

È nato il 29 febbraio 1960.

È sposato ed ha tre figli.

Laureato in Amministrazione Pubblica (Università di Zambia, 1983), ha ottenuto un master (Università di Zambia, 1988) ed una specializzazione nella stessa materia (Università di Manchester, UK, 1998).

È stato: Assistente universitario presso l'Università di Zambia (1983-1985); Direttore del Programma per il Management del personale presso l'Istituto Nazionale di Amministrazione Pubblica (1985-1986); *Tutor* part-time in Amministrazione Pubblica al Centro di Educazione permanente presso l'Università di Zambia (1986-1988); Responsabile del personale della *Zambia Electricity Supply Corporation Ltd* (1987-1988); Lettore in Management del personale ed in Amministrazione Pubblica presso il Dipartimento di Studi politici e amministrativi dell'Università di Zambia (1988-1992); Lettore part-time in Amministrazione Pubblica ed Analisi della sicurezza del Programma del *Commonwealth* per la Gioventù dell'Africa centrale presso l'Università di Zambia (1992-1993); Decano della Facoltà di Economia e Scienze del Management presso l'Università della Namibia (1993-1995) *Tutor* part-time in Amministrazione Pubblica presso l'Università di Manchester (1995-1996); Lettore in Amministrazione Pubblica e Metodologia della ricerca presso l'Università della Namibia (1998-2005); *High Commissioner* in Tanzania (2005-2009);

Dal settembre 2009 è anche *High Commissioner* nel Regno Unito ed Ambasciatore per l'Irlanda e l'Islanda, con residenza a Londra.

Ha partecipato a numerosi Seminari sulla Cooperazione regionale e la Decentralizzazione della democrazia, sullo Sviluppo della capacità di governo in Africa ed in Asia e sull'Informazione della società a livello locale e globale.

Parla l'inglese e lo swahili.

[01801-02.01] [Original text: English]

• DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DI ANDORRA PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL
SIGNOR MIQUEL ÀNGEL CANTURRI MONTANYA

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de recevoir Votre Excellence et de l'accréditer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Principauté d'Andorre près le Saint-Siège. Je vous remercie des paroles aimables que vous m'avez adressées et en retour, je souhaite transmettre par votre intermédiaire mes salutations cordiales aux deux Coprinces, l'Archevêque d'Urgell et le Président de la République française. A travers vous, je salue également le Gouvernement, les Autorités et la population andorranes.

La Principauté remontant à Charlemagne, est régie par le paréage. La Coseigneurie approuvée par le Saint-Siège en son temps, devenue Co-souveraineté, que vous avez évoquée dans votre discours, est l'heureux résultat d'une évolution historique prenant en compte les intérêts légitimes du peuple andorran et leur garantissant la souveraineté. Ce système original et unique en son genre permet à la population de vivre en paix, loin des conflits. Il est certain que la solution institutionnelle trouvée par votre pays ne peut pas être transposée ailleurs, mais néanmoins, il convient d'en tirer une leçon. L'harmonie est possible à l'intérieur des nations et entre les peuples. L'inventivité juridique et la bonne volonté permettent très souvent de résoudre de nombreux problèmes qui surgissent malheureusement entre les peuples, et elles favorisent la concorde internationale tant désirée.

Dans ce contexte, je désire souligner l'excellence des relations entre la Principauté et le Saint-Siège. Ces relations, qui se situent dans une continuité historique d'entente et d'appui - vous avez d'ailleurs signalé que le Saint-Siège a toujours soutenu Andorre lorsque sa souveraineté était en péril, se sont consolidées d'abord par l'établissement de relations diplomatiques - puis, il y a deux ans, par la signature d'un accord bilatéral. Cet accord est le résultat et l'expression d'une collaboration saine et loyale entre l'Eglise et l'Etat, qui tous deux, à titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des personnes humaines. Hier comme aujourd'hui, les relations cordiales entre l'Eglise et Andorre servent ces mêmes personnes de manière plus efficace pour l'avantage de tous. Un tel accord est une pierre supplémentaire apportée à la consolidation des relations entre la Principauté et l'Eglise.

Dans les paroles que vous m'avez adressées, vous avez mentionné, Monsieur l'Ambassadeur, la récente évolution démographique de votre pays. Elle montre l'attrait que celui-ci exerce sur les jeunes générations. Il s'agit surtout de jeunes andorrans qui reviennent au pays. Par ailleurs, votre nation accueille aussi de nouvelles populations. Cette ouverture entraîne une nécessaire prise de conscience et une responsabilisation de la part des institutions et de chacun. En effet, l'harmonie sociale qui pourrait être déséquilibrée, est liée non seulement à un cadre législatif juste et adapté, mais aussi à la qualité morale de chaque citoyen car « la solidarité se présente sous deux aspects complémentaires : celui de principe social et celui de vertu morale » (*Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n.109).

La solidarité s'élève au rang de vertu sociale lorsqu'elle peut s'appuyer à la fois sur des structures de solidarité, mais aussi sur la détermination ferme et persévérante de chaque personne à travailler pour le bien commun, parce que tous nous sommes responsables de tous. La vertu morale, pour sa part, s'exprime à travers des décisions et des lois qui sont conformes aux principes éthiques. Ceux-ci consolident la démocratie et permettent aux andorrans de vivre selon les valeurs positives millénaires, imprégnées du christianisme, et de cultiver et préserver leur identité si marquée.

Pour susciter le sens durable de la solidarité, que je viens d'évoquer, l'éducation des jeunes est assurément la meilleure voie. Quel que soit son niveau de responsabilité, j'encourage chacun à faire preuve de créativité dans ce domaine, à investir les moyens nécessaires, et à semer généreusement pour le futur, dans le souci de lui donner les bases éthiques nécessaires. Avec l'éducation, il convient aussi d'apporter à la famille le soutien qu'elle mérite. Cellule de base de la société, la famille remplit sa mission lorsqu'elle est encouragée et promue par les pouvoirs publics comme premier lieu d'apprentissage de la vie en société. En accordant à tous les composants de la famille l'aide nécessaire, elle facilitera efficacement l'harmonie et la cohésion sociale. L'Église peut apporter une contribution positive à la consolidation de la famille, fragilisée par la culture contemporaine.

Lors de mon récent Voyage apostolique à Barcelone, j'ai été heureux de voir la présence d'une belle délégation de votre pays. Ces fidèles de tous âges, mais particulièrement des jeunes, sont venus manifester leur attachement au Successeur de Pierre. Je voudrais les remercier pour cette présence chaleureuse et leur donner rendez-vous, sans vouloir abuser de votre entremise, aux très prochaines Journées Mondiales de la Jeunesse.

Je saisis l'occasion de cette rencontre, Monsieur l'Ambassadeur, pour saluer chaleureusement, par votre intermédiaire, votre Archevêque et ses collaborateurs, ainsi que l'ensemble des fidèles catholiques qui vivent dans votre pays. Qu'ils gardent le souci de témoigner du Christ et, de concert avec tous les andorrans, de bâtir une vie sociale où chacun puisse trouver les voies d'un épanouissement personnel et collectif ! Ils témoigneront ainsi de la fécondité toujours actuelle de la Parole de Dieu.

Au moment où vous inaugurez votre noble mission de représentation auprès du Saint-Siège, je vous adresse, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs pour le bon accomplissement de votre mission. Soyez certain que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'accueil et la compréhension dont vous pourrez avoir besoin. Le peuple d'Andorre a une vénération particulière pour la Vierge Marie, la *Virgen de Meritxell*, Patronne de la Co-Principauté dont la fête nationale se célèbre le 8 septembre, Solennité mariale. Je confie les Autorités de votre pays et l'ensemble de sa population à sa protection maternelle. Sur Votre Excellence, sur sa famille et sur ses collaborateurs, ainsi que sur tout le peuple andorran et ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

S.E. il Signor Miquel Àngel CANTURRI MONTANYA Ambasciatore di Andorra presso la Santa Sede

È nato ad Andorra la Vella il 20 febbraio 1945.

È sposato ed ha quattro figlie.

Ha studiato Scienze Umanistiche e Filosofia nel Seminario diocesano d'Urgell (1956-1963) ed ha ottenuto un diploma in Teologia alla Pontificia Università Gregoriana di Roma (1966).

Ha conseguito inoltre un diploma presso *Institut d'Études Politiques* di Parigi (1968), un altro diploma in Diritto all'Università di Parigi II (1970) ed un dottorato in Lettere, Storia e Geografia all'Università della Sorbona (1972), specializzandosi successivamente in Economia all'*Ecole pratique des Hautes Études de Paris* ed in Scienze sociali all'*Institut d'études de Démographie* dell'Università di Parigi.

È stato Presidente del Consiglio di Amministrazione dell'Ente Nazionale di Andorra per la Radiodiffusione e Consigliere delle Finanze presso il Consiglio esecutivo di Andorra, nonché Presidente dell'Ordine degli Avvocati (1982- 1984).

Dal 1971 fino al presente ha svolto la professione di Avvocato in Andorra, ove risiede.

Ha partecipato a numerosi seminari e congressi sul Diritto pubblico e privato e sulla Formazione permanente in Diritto, in Francia, in Spagna ed in Italia.

Oltre il catalano, parla lo spagnolo ed il francese.

[01802-03.01] [Texte original: Français]

• DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DELLE SEYCHELLES PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. LA SIGNORINA VIVIANNE FOCK TAVE

Madame l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que je vous accueille ce matin au moment où vous présentez les Lettres qui vous accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Seychelles près le Saint-

Siège. Je vous remercie de m'avoir transmis les salutations de son Excellence Monsieur James Alix Michel, Président de la République, que j'ai eu l'honneur de recevoir au cours de sa récente visite au Saint-Siège. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir lui exprimer ma gratitude pour la cordialité manifestée lors de notre rencontre. A travers vous, je salue également les autorités, les différents responsables politiques et l'ensemble du peuple seychellois.

Votre Pays continue à progresser et à s'affermir sur la voie de la paix, de la prospérité et de la stabilité. Sans aucun doute, ceci est le résultat des efforts persistants et de la contribution généreuse de toutes les sphères politiques et sociales, des secteurs publics et privés. Je suis heureux de féliciter le Gouvernement et le peuple des Seychelles d'avoir surmonté le défi de la crise économique mondiale, constaté par une reprise du tourisme et des investissements étrangers directs, par une relance de l'économie nationale, en fournissant un espace budgétaire favorable pour la réduction de la dette et les dépenses prioritaires.

Cependant, la libéralisation de l'économie tout en préservant les acquis sociaux est une mutation qui ne va pas sans un bouleversement des mentalités : il s'agit donc d'accompagner cette évolution pour en anticiper des effets pas toujours maîtrisables dans le temps en donnant une base éthique nécessaire et en jouant la carte de la responsabilité. « Tous ont le droit de participer à la vie économique et le devoir de contribuer, selon leurs capacités, au progrès de leur pays et de la famille humaine tout entière » (*Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église*, n. 333).

La programmation du développement économique doit aussi considérer attentivement la nécessité de respecter l'intégrité et les rythmes de la nature car les ressources naturelles sont limitées et certaines ne sont pas renouvelables. La solution du problème écologique exige que l'activité économique respecte davantage l'environnement, en conciliant les exigences avec celles de la protection environnementale « en vue de renforcer l'alliance entre l'être humain et l'environnement » (*Caritas in veritate* n. 50). J'apprécie en particulier, dans ce domaine, l'initiative du Gouvernement pour restaurer et préserver la barrière de corail. Elle est la première ligne de défense en élevant le niveau de l'océan, et elle reste aussi un habitat important pour l'élevage des poissons - apport principal en protéine du Pays. Elle fournit aussi des revenus et des emplois dans les secteurs de la pêche et du tourisme. Il est donc nécessaire que les consommateurs et les agents d'activités industrielles développent une plus grande responsabilité dans leurs comportements.

Faire croître la responsabilité de tous entraîne aussi une coopération active et efficace pour le respect et la protection de la dignité humaine face à toute tentative d'en proposer des images réductrices et déformées, ou à une instrumentalisation de chaque personne. Le tourisme international, facteur notable de développement économique et de croissance culturelle, peut se transformer en occasion d'exploitation et de déchéance morale (cf. *Caritas in veritate* n. 61). Seule la reconnaissance de la dignité humaine rend possible la croissance commune et personnelle de tous (*Jc* 2, 1-9).

Pour favoriser un tel développement humain intégral et renforcer aussi la solidarité intergénérationnelle, il est nécessaire de protéger la famille. Promue et soutenue par l'État et la société, la famille a un rôle tout à fait original et irremplaçable dans l'éducation des enfants. Avec la famille, votre Nation continuera de construire son avenir en donnant une formation appropriée à ses jeunes générations qui soit capable de transcender les limites dans lesquelles on voudrait parfois les enfermer et leur donne les moyens concrets de lutter contre les maux sociaux, particulièrement le chômage et la drogue. De ce point de vue, je souligne et j'encourage une nouvelle fois les efforts consentis depuis longtemps pour mettre en place un système éducatif de qualité. Il convient aussi de soutenir les plus défavorisés et de lutter contre la corruption en garantissant une égalité objective devant la loi entre les diverses classes sociales.

Pour sa part, l'Eglise locale désire continuer d'apporter à votre Nation une contribution spécifique, aussi bien soutenir la famille, l'éducation et la formation des jeunes que pour le développement humain intégral de chaque personne. Un tel développement englobe une croissance spirituelle et pas seulement matérielle, dont le critère d'orientation se trouve dans la force active de la charité dans la vérité (cf. *Caritas in Veritate* n. 76.77). La quête spirituelle qui habite le cœur des Seychellois trouve dans le Christ son sens et sa plénitude ; elle dynamise la société tout entière, avec la capacité d'insufler la force de la réconciliation pour promouvoir la justice, la

fraternité et pour construire la prospérité et la paix. Dans ce but, j'encourage la poursuite d'une telle collaboration et je souhaite saluer chaleureusement, par votre intermédiaire, l'Évêque de Port-Victoria et ses collaborateurs, ainsi que l'ensemble des fidèles catholiques présents dans votre pays.

Au moment où vous inaugurez votre noble mission de représentation auprès du Saint-Siège, je souhaite renouveler l'expression de ma satisfaction pour les excellentes relations qu'entretiennent la République des Seychelles et le Saint-Siège, et je vous adresse, Madame l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs pour le bon accomplissement de votre mission. Soyez certaine que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'accueil et la compréhension dont vous pourrez avoir besoin. Sur Votre Excellence, sur votre famille et sur vos collaborateurs, ainsi que sur le Peuple des Seychelles et sur ses Dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

S.E. la Sig.na Vivianne FOCK TAVEAmbasciatore delle Seychelles presso la Santa Sede

Ènata ad Anse Royal, Mahé, il 14 aprile 1966.

Laureata in Economia (*Technische Universität Berlin*, 1996), ha ricoperto i seguenti incarichi: Funzionario del Ministero degli Affari Esteri (1996-2000); Direttrice e, successivamente, Direttrice Generale degli Affari economici internazionali presso il Ministero degli Affari Esteri (2000-2005); Segretario Generale per la Pianificazione economica presso il Ministero degli Affari Esteri e dell'Impiego (2005-2006); Segretario Generale per la Cooperazione internazionale presso il Ministero degli Affari Esteri (2006-2007); Consigliere speciale del Ministro degli Affari Esteri (2007-2009).

Attualmente è Ambasciatore in Belgio, in Lussemburgo e nei Paesi Bassi nonché presso l'Unione Europea a Bruxelles, ove risiede.

Parla il creolo, l'inglese, il francese e il tedesco.

[01803-03.02] [Texte original: Français]

• DISCORSO DEL SANTO PADRE ALL'AMBASCIATORE DEL MALI PRESSO LA SANTA SEDE, S.E. IL SIGNOR BOUBACAR SIDIKI TOURÉ

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est bien volontiers que je reçois les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Saint-Siège. En cette heureuse circonstance, il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue au Vatican et je vous remercie de vos aimables paroles, par lesquelles vous m'exprimez l'hommage respectueux du Président de la République et du peuple malien. Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre en retour à Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, Chef de l'État, mes sentiments de gratitude et de respect, et l'assurance de mes prières pour sa personne et pour tous les Maliens.

Comme bon nombre de pays africains, le Mali a célébré cette année le cinquantenaire de son Indépendance. J'aimerais féliciter tous les Maliens pour les avancées considérables effectuées en ce demi-siècle. Comme vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, les progrès réalisés sont toujours accompagnés de défis à relever. Je cite entre autres la paix sociale, l'éducation et le droit à la nourriture. Pour l'édification d'une société paisible et stable, le Mali peut puiser dans son patrimoine culturel qui renferme des valeurs humaines, intellectuelles et religieuses. Je vous encourage à les conserver et à les transmettre aux nouvelles générations, car une société servie par des personnes dotées d'une profonde perspicacité morale, promeut toujours la justice et la paix. Les responsables d'une telle société savent transcender leurs propres intérêts pour être des gouvernants vertueux et totalement dédiés au bien commun. Ils savent aussi cultiver des rapports humains animés par la confiance et la solidarité, le respect réciproque et le dialogue sincère. J'encourage donc les différents responsables maliens à aider leurs compatriotes à se réconcilier entre eux après les conflits qui ont émaillé l'histoire récente du Mali. Je les invite aussi à lutter contre toute discrimination entre les ethnies et les religions. Il est légitime, en effet, que l'identité propre de chaque communauté ethnique ou religieuse puisse s'exprimer visiblement, dans le

respect mutuel, favorisant une coexistence paisible à tous les échelons de la communauté nationale (cf. *Discours aux Évêques du Mali*, 18 mai 2007).

Regardant vers l'avenir, le Gouvernement malien a inscrit parmi ses priorités la formation de cadres capables d'assurer le développement de leur pays. Dans un monde caractérisé par l'interdépendance des peuples et par la diffusion rapide d'un mimétisme des comportements humains accompagné par un individualisme croissant, l'éducation constitue une nécessité vitale et existentielle. Toutefois, elle ne pourrait se réduire à une accumulation de connaissances intellectuelles ou de compétences techniques. Le savoir-faire devrait aller de pair avec le savoir-vivre et le savoir-être qui, fondés sur la sagesse humaine et sur les ressources spirituelles, reflètent davantage la vérité essentielle de l'existence humaine. C'est pourquoi, dans l'éducation de leurs enfants, que les familles maliennes ne se contentent pas des résultats scolaires à atteindre, en ignorant les vertus humaines, culturelles et religieuses. Qu'elles offrent à leurs enfants les repères qui les conduiront à la vérité sur la vie, sur le devoir de solidarité et de dialogue qui sont co-existentiels à la nature humaine. Il revient aussi à l'État de soutenir les familles dans leur tâche d'éducation, et de veiller à la qualité intellectuelle et humaine du personnel éducatif. Que les jeunes Maliens ne se laissent pas séduire par le gain facile qui pourrait les inciter à pactiser avec des réseaux qui poussent à la criminalité ou au trafic de la drogue !

Votre pays s'est engagé, Monsieur l'Ambassadeur, sur le chemin d'un développement harmonieux en élaborant des projets dont le nouveau Code des personnes et de la famille. Je nourris la grande espérance qu'il puisse aider à combler les inégalités entre les personnes et les groupes sociaux. Ce nouveau Code contribuera à la paix sociale, si les Responsables de votre pays travaillent aussi à assurer le droit à la nourriture. Saluant les efforts pour accroître la production du coton et du riz, j'encourage votre Gouvernement à affronter le problème de l'insécurité alimentaire « en éliminant les causes structurelles qui en sont à l'origine et en promouvant le développement agricole (...) à travers des investissements (...) susceptibles d'utiliser au mieux les ressources humaines, naturelles et socio-économiques les plus accessibles au niveau local (...). Tout cela doit être réalisé en impliquant les communautés locales dans les choix et les décisions relatives à l'usage des terres cultivables » (*Caritas in Veritate*, n° 27).

Comme vous pouvez le constater, Excellence, plusieurs cadres de votre pays ont été formés dans des écoles catholiques. L'engagement de l'Église dans la formation et dans l'éducation, ainsi que dans le domaine caritatif, sanitaire et social, démontre sa volonté de collaborer avec l'État, tout en préservant la nature particulière de ses structures. Je profite de la circonstance pour saluer la Convention sur les soins sanitaires, qui a été signée entre la Conférence Épiscopale et le Ministère de la Santé du Mali, ainsi que l'engagement de ce Ministère à octroyer des subventions aux structures sanitaires ecclésiales.

Pour terminer, je salue chaleureusement, par votre entremise, la communauté catholique du Mali avec ses pasteurs, et je l'invite à continuer son témoignage courageux et joyeux de la foi et de l'amour fraternel enseigné par le Christ. Je désire encourager également les efforts consentis par la Conférence épiscopale et par le Gouvernement, pour consolider les relations d'estime réciproque entre le Mali et le Saint-Siège.

Au moment où vous inaugurez votre mission, je vous offre, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs, vous assurant du soutien des divers services de la Curie romaine pour l'accomplissement de votre fonction. À cette fin, j'invoque bien volontiers sur vous et sur votre famille, ainsi que sur vos collaborateurs l'abondance des Bénédiction divines.

S.E. il Sig. Boubacar Sidiki TOURÉ

Ambasciatore del Mali presso la Santa Sede

È nato a Bamako il 12 settembre 1948.

È sposato ed ha tre figli.

Laureato in Scienze Economiche (Università Paris I - Panthéon Sorbonne, 1975), ha ottenuto il titolo di Ispettore

delle imposte (*Ecole Nationale des Impôts*, Clermont Ferrand, 1976) e si è specializzato in Economia (Università Paris X - Nanterre, 1979) ed in Scienze Economiche (Università Paris X - Nanterre, 1982), conseguendo anche un Diploma in Analisi e Programmazione Finanziaria, presso il Fondo Monetario Internazionale (Washington, 1993).

È stato: Ispettore delle Imposte presso la Direzione Nazionale delle Imposte (1977-1978); Ispettore incaricato del Controllo fiscale delle Grandi Imprese (1978-1984); Capo della Brigata nazionale per le Imposte presso la Direzione Nazionale delle Imposte (1984-1986); Capo della Divisione per le ricerche e la verifica della Direzione Nazionale delle Imposte (1986-1991); Capo della Divisione Informatica e Statistica presso la Direzione Nazionale delle Imposte (1991); Consigliere tecnico del Capo dello Stato (1991-1993); Consigliere tecnico alla Presidenza della Repubblica, responsabile delle finanze e del fisco (1993-1994); Incaricato di Missione alla Presidenza della Repubblica (1994-1995); Consulente presso l'Unione Economica Monetaria dell'Africa dell'Ovest (UEMOA), incaricato dei problemi del fisco e delle finanze pubbliche (1995-1996); Incaricato della Missione per la riforma del *budget* del Ministero delle Finanze (1996-1999); Consigliere tecnico del Ministero delle Finanze (1999-2000) e del Ministero dell'Economia e Finanze (2000-2002); Ministro degli Affari fondiari (2002-2004); Direttore della Cooperazione Internazionale Delegato al Fondo Europeo per lo Sviluppo (2004-2010).

È stato inoltre, tra l'altro: Membro del Consiglio d'Amministrazione dell'Azienda Nazionale del Tabacco e affini (SONATAM) (1991-1992), Membro del Consiglio d'Amministrazione dell'Ufficio del Niger (1999-2002); Membro del Consiglio d'Amministrazione dell'Ufficio del Mali per l'habitat (1999-2002) e Presidente del medesimo Consiglio (2002-2004); Membro del Consiglio d'Amministrazione della Società delle Telecomunicazioni del Mali (2004-2009).

Ha partecipato a numerosi Seminari su economia ed informatica ed a Missioni ufficiali all'estero.

Parla bambara e francese.

[01804-03.01] [Texte original: Français]

DISCORSO DEL SANTO PADRE AGLI AMBASCIATORI IN OCCASIONE DELLA PRESENTAZIONE COLLETTIVA DELLE LETTERE CREDENZIALI

Al termine dello scambio delle Lettere Credenziali con ciascun Ambasciatore, il Santo Padre Benedetto XVI ha rivolto questa mattina agli Ecc.mi nuovi Ambasciatori presso la Santa Sede il discorso che pubblichiamo di seguito:

• DISCORSO DEL SANTO PADRE

Madame et Messieurs les Ambassadeurs,

Il m'est une joie de vous recevoir ce matin au Palais apostolique pour la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays respectifs auprès du Saint-Siège : le Népal, la Zambie, la Principauté d'Andorre, la République des Seychelles, et le Mali. Vous venez de m'adresser des paroles courtoises de la part de vos Chefs d'Etat respectifs et je vous en remercie. Je vous saurais gré de leur transmettre en retour mes salutations déferentes et mes vœux respectueux pour leurs personnes et pour la haute mission qu'ils accomplissent au service de leur pays et de leur peuple. Par votre intermédiaire, je désire également saluer toutes les autorités civiles et religieuses de vos nations, ainsi que l'ensemble de vos compatriotes. Mes prières et mes pensées vont naturellement aussi aux communautés catholiques présentes dans vos pays. Tout en vivant l'Evangile, elles sont soucieuses d'y témoigner un esprit de collaboration fraternelle.

Je voudrais, Excellences, vous entretenir de la fraternité humaine. Il lui a été fait appel de manière poignante toute cette année pour soulager Haïti, meurtrie d'abord par un tremblement de terre et puis par le choléra. D'autres tragédies ont malheureusement frappé d'autres pays au cours de cette année. Vos pays, la communauté internationale et le monde associatif ont répondu à des appels à l'aide particulièrement urgents, aide qu'il conviendrait naturellement de poursuivre et d'intensifier. Pour sa part, et à travers ses différentes institutions, l'Eglise apporte une contribution multiforme qu'elle prolongera dans le temps.

Le bel idéal de fraternité, qui se trouve dans la devise nationale de nombreux pays, a trouvé dans le développement de la pensée philosophique et politique une résonance moindre par rapport à celle d'autres idéaux comme la liberté, l'égalité, le progrès ou l'unité. Il s'agit d'un principe demeuré en grande partie lettre morte dans les sociétés politiques modernes et contemporaines, surtout à cause de l'influence exercée par les idéologies individualistes ou collectivistes (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 390). La fraternité a, comme vous le savez, une signification particulière pour les chrétiens à cause du dessein d'amour fraternel de Dieu, de fraternité donc, révélé par le Christ. D'ailleurs, dans ma dernière encyclique *Caritas in veritate*, j'ai abordé largement ce thème indispensable pour une harmonieuse cohabitation humaine.

Pour vivre dignement, tout être humain a besoin de respect ; il a également besoin que justice lui soit rendue et que ses droits soient concrètement reconnus. Toutefois, ceci ne suffit pas pour mener une vie pleinement humaine : en effet, la personne a aussi besoin de fraternité. Cela est vrai non seulement dans les relations de proximité, mais également à l'échelle de la planète. Or, si le processus de mondialisation en cours rapproche les êtres humains les uns des autres, il n'en fait pas pour autant des frères. Il s'agit là d'une problématique majeure car, comme le relevait mon prédécesseur le Pape Paul VI « le sous-développement a pour cause profonde, le manque de fraternité » (cf. *Populorum progressio*, n. 66).

La raison humaine est à même de reconnaître l'égalité de tous les hommes et la nécessité de limiter les disparités excessives entre eux, mais elle s'avère incapable d'instituer la fraternité. Celle-ci est un don surnaturel. Pour sa part, l'Eglise voit la réalisation de la fraternité humaine sur la terre comme une vocation contenue dans le dessein créateur de Dieu dont elle veut devenir, toujours plus fidèlement, l'ouvrière à la fois sur le plan universel et sur le plan local comme elle l'est dans les pays que vous représentez près le Saint-Siège.

Si, en accompagnant la mission spécifiquement spirituelle que le Christ lui a confiée, l'Eglise suscite entre ses disciples une proximité particulière, elle n'en désire pas moins apporter sa contribution, sincère et forte, à la formation d'une communauté plus fraternelle entre tous les êtres humains. C'est pourquoi elle s'interdit d'agir à la manière d'un lobby, soucieux de ses seuls intérêts, mais elle œuvre, sous le regard de Celui qui est le Créateur de tous les hommes, en voulant honorer la dignité de tout un chacun. Elle s'efforce donc de mettre l'amour et la paix à la base des multiples liens humains qui relient les personnes les unes aux autres, comme Dieu l'a voulu dans sa sagesse créatrice.

Dans la vie quotidienne, la fraternité trouve une expression concrète dans la gratuité et le respect. Ceux-ci sont appelés à se manifester dans tous les espaces de l'activité humaine, y compris l'activité économique. L'identité profonde de l'homme, son être-en-relation, s'exprime aussi dans son activité économique qui est l'un des terrains de majeure coopération entre les hommes. À travers ma dernière Encyclique, j'ai souhaité mettre en évidence le fait que l'économie est un lieu où le don est lui aussi possible et même nécessaire (cf. *Caritas in veritate*, nn.34-39).

Toute forme de don est, en définitive, un signe de la présence de Dieu, car il conduit à la découverte fondamentale qu'à l'origine, tout est donné. Une telle prise de conscience ne rend pas les conquêtes de l'homme moins belles, mais elle le libère de la première de toutes les servitudes, celle de vouloir se créer soi-même. Au contraire, dans la reconnaissance de ce qui lui est donné, l'homme peut s'ouvrir à l'action de la grâce et comprendre qu'il est appelé à se développer, non contre ou à côté des autres, mais avec et en communion avec eux.

Néanmoins, si la fraternité vécue entre les hommes peut trouver un écho positif sur le plan de l'« efficacité

sociale », il ne faut pas oublier qu'elle ne constitue pas un moyen, mais qu'elle est une fin en elle-même (cf. *Caritas in veritate*, n° 20). L'Eglise croit au Christ qui nous révèle que Dieu est amour (cf. *Jn* 4, 8). Elle est aussi convaincue que pour tous ceux qui croient en la charité divine, Dieu apporte la certitude que « la voie de l'amour est ouverte à tous les hommes et que l'effort qui tend à instaurer une fraternité universelle n'est pas vain » (*Gaudium et Spes*, 38).

Comme diplomates, vous vous intéressez, sans aucun doute, de façon particulière aux différents aspects de la vie politico-sociale que je viens de développer. Durant votre mission auprès du Siège Apostolique, vous aurez la possibilité, Excellences, de découvrir plus directement les actions et les préoccupations de l'Eglise sur tous les continents. Vous trouverez auprès de mes collaborateurs une attention courtoise. Sur vous-mêmes, sur vos familles, sur les membres de vos Missions diplomatiques et sur toutes les nations que vous représentez, j'invoque l'abondance des Bénédictiones divines.

[01780-03.01] [Texte original: Français]

[B0782-XX.01]
